
Adresse de la société républicaine de Cognac (Charentes), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine de Cognac (Charentes), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 100-101;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18054_t1_0100_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

juste et bienfaisant, qui ne s'est servi du pouvoir dont vous l'avez investi, que pour nous rendre les grands principes de la justice; que pour nous peindre la vertu avec tous ses charmes; que pour nous consoler, nous protéger.

Boursault paroît dans nos murs, et des patriotes trompés ou calomniés, voient briser les verroux, sous lesquels ils gémissaient depuis un an, pour un moment d'erreur involontaire ou supposée. Le laboureur est rendu à sa charrue, l'artisan à son travail, l'homme utile à ses concitoyens, la mère à ses enfans, l'ami à son ami, le frère à son frère.

Boursault a lu dans nos coeurs, et rendu hommage à notre civisme. Pour nous juger, lui avons nous dit : mets à côté de notre moralité, l'immoralité de nos détracteurs; de ces êtres, qui, souillés dans la fange avant la Révolution, et enrichi par elle, voudroient à force de clameurs et de calomnies, faire oublier ce qu'ils furent et ce qu'ils sont; ce que nous fûmes, et ce que nous sommes.

Mais, Citoyens Représentans, quel nouveau titre ne venez vous d'acquérir à l'amour et au respect de tous les Français, en déchirant le crêpe funèbre que des despotes audacieux avoient depuis trop long-temps étendu sur le sol de la République. Sublime et paternelle proclamation! tous tes principes sont gravés dans nos coeurs; tu deviens pour nous l'aurore du plus beau jour; la boussole qui nous guidera dans les orages que des agitateurs et des intrigans, tenteroient en vain de nous susciter; l'asyle et la sauve-garde du patriotisme; l'oracle auquel nous sommes et serons toujours soumis.

Que les fripons tremblent; que l'immoralité disparaisse; que l'intrigue soit proscrite; que le crime soit anéanti; les mœurs et les vertus sont à l'ordre du jour.

O vertu! O mœurs! non, vous n'êtes pas un vain nom; sans vous la Liberté ne seroit qu'un fantôme; fantôme actif, et d'autant plus dangereux, qu'il n'a d'autre pouvoir que celui de faire le mal. O vertu! O mœurs! réparez donc à la voix de nos courageux Représentans; reprenez votre place sur l'autel de la patrie, vous êtes les dignes compagnes de l'égalité; toujours vous serez, avec elle, les idoles chéries de toutes les ames honnêtes, de tous les Français.

Disparaissez intérêts particuliers, passions orageuses, qui serviez de pilotes au vaisseau de l'Etat, qui vous plaisiez à le conduire d'écueils en écueils, de tempêtes en tempêtes. Et toi, douce innocence, dors d'un sommeil paisible, l'image affreuse des supplices ne t'épouvanta plus à ton réveil.

Oui, Citoyens Représentans, c'est avec le plus vif enthousiasme, que les Républicains composant la société populaire et les tribunes de Rennes, ont applaudi à votre adresse du 18 vendémiaire. Avec vous ils veulent la Répu-

blique, une, indivisible et démocratique; avec vous, ils veulent le gouvernement révolutionnaire; mais avec lui, la justice et les mœurs, bases éternelles de tous gouvernements; avec vous, ils demandent la punition des traîtres, des dilapidateurs, des agitateurs de toutes espèces; que le crime soit puni, que l'erreur involontaire soit pardonnée; avec tous les Français, ils font entendre les cris répétés, de *vive la République, vive la Convention nationale*.

Suivent 22 signatures de sociétaires et 130 de membres des tribunes.

h'

[*La société populaire et les citoyens de la commune de Bazas, s. d.*] (46)

Égalité, Liberté

Représentans,

Le crime s'agite; il s'attache à toutes les circonstances pour évoquer le système affreux de la terreur!

Il se prête à tous les excès, et présente ensuite ses ravages, comme les funestes résultats d'une clémence inconsiderée; c'est lui qui dirige ces adresses dont la fastidieuse monotonie décèle les auteurs.

Représentans d'un Peuple libre, le salut de la Patrie est dans vos mains; après avoir frappé le tyran, ses complices existoient-ils encore?

Dépositaires des droits du Peuple! ne les laissez jamais violer; armez-vous de sa massue, mais surtout, qu'elle atteigne tous les coupables dans quels lieux qu'ils soient placés.

Pour nous, étrangers à toutes les factions, nous jurons une guerre à mort aux aristocrates, aux agitateurs et aux fripons; nous jurons de ne voir que la Convention, de ne vivre que pour exécuter ses lois.

Nous jurons de maintenir la Liberté parée de tous les ornemens de la justice et de la vertu; nous jurons tous la République, une et indivisible.

Tels sont nos principes, telle est notre profession de foi.

LATAPY, *président*, DESBLANS, DEPAU, PIRAUBE, AMAT, *secrétaires*, DUPIN, *maréchal* et 128 autres signatures.

i'

[*La société républicaine de Cognac à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (47)

(45) C 326, pl. 1415, p. 5. Pièce imprimée de 3 p. Rennes, chez Chausseblanche, imprimeur de la société populaire, ci-devant hôtel de Caradeuc, près la Motte.

(46) C 326, pl. 1415, p. 1. *Bull.*, 25 brum. Pièce imprimée de 2 p. Bazas, imprimerie de M. Landrodie, rue de l'égalité, n° 11.

(47) C 326, pl. 1415, p. 18. *M.U.*, n° 1340.

Égalité, Liberté, Fraternité, Vertu

Citoyens représentans,

Les républicains ont eu raison de dire, la justice est la vie des amis de la révolution et la mort de ses ennemis; elle doit être l'ame du gouvernement révolutionnaire.

Depuis la nuit immortelle du 9 au 10 thermidor sur laquelle nous vous avons félicité des premiers, la Convention nationale est devenue si grande, si puissante qu'il ne peut exister au bien qu'elle veut faire de véritable obstacle pour elle. Elle vient d'en donner une preuve nouvelle dans sa sublime et sage adresse au peuple français. Cette adresse a été lue dans notre enceinte et entendue avec cet abandon de tous les cœurs amans sinceres de leur patrie; des applaudissemens unanimes et prolongés l'ont suivie, signe certain que l'exécution des principes qu'elle renferme est le vœu de nos concitoyens.

Aussi, illustre Convention, chaque jour t'apporte l'hommage et les sentimens de la reconnaissance pour la liberté que tu as rendue à la pensée, et pour la vertu que tu as mise en action. La terreur qui a comprimé le courage et fait tant de malheureux, n'est plus; regne odieux que, si nous en jugeons par ce qui se passe dans nos murs, des intrigans et des fripons cherchent à rétablir pour conserver leurs pouvoirs et leurs rapines.

Mais leurs menées et leurs efforts seront sans effet; et c'est en vain qu'ils se disent des patriotes opprimées, leur voix se perd dans les airs, le peuple éclairé ne voit en eux que des voleurs qui ne voudraient pas regorger et des ambitieux rentrer dans le néant dont ils n'auraient jamais du sortir.

Toujours est-il, sages représentans, que pour nous, en soutenant la guerre implacable que nous avons jurée aux uns et aux autres, nous défendrons la liberté, l'égalité et vos décrets, comme les Spartiates défendirent le passage des Thermopiles.

Voilà des vérités que nous ne graverons point sur le marbre, ni sur l'airain, mais qui le sont dans nos cœurs en caractères inéfaçables. Vive la république! vive la Convention!

Salut et fraternité.

Les membres composant la société républicaine de Cognac.

PELLUCHON, *président*, GODARD,
MARCHAND, *secrétaires*.

J'

[*Les habitants de Noireau à la Convention nationale, le 10 brumaire an III*] (48)

Représentants du peuple,

Nous vous avons déjà, par l'organe du comité de correspondance de notre société populaire,

exprimé notre adhésion à vos sages décrets, notre vœu de nous rallier à la seule représentation nationale, et les sentimens de reconnaissance que nous inspirent le systeme de justice et d'humanité que vous avez substitué à celui de la terreur et de la corruption. Vous nous avez donné dans votre adresse au peuple français le gage désiré de la sécurité des hommes vertueux et du desespoir des hommes de sang. Ces derniers s'agitent encore et crient que la liberté est perdue, parce que vous avez muselé les tigres qui vouloient dévorer la patrie.

Recevez, courageux représentans, l'expression de notre reconnaissance individuelle, et de notre constant raliement à la représentation nationale.

Salut, union et fraternité.

Suivent 48 signatures.

5

La société populaire de Fontainebleau [Seine-et-Marne] fait l'envoi d'une somme de 1009 L 7 s. pour l'armement d'un vaisseau; elle y joint deux médailles, et annonce un autre envoi : elle invite la Convention à favoriser la liberté de la presse sous une juste responsabilité, et à organiser l'Instruction publique.

Mention honorable et insertion au bulletin (49).

Le citoyen Siard, au nom de la société populaire de Fontainebleau, offre 1009 L et deux médailles d'argent, pour l'augmentation des forces navales (50).

6

Une députation de la section des Amis de la patrie de Paris [Paris] est admise à la barre : elle dit que des mouvemens séditieux se propagent dans cette commune depuis plusieurs jours; des citoyens, des femmes, des enfans ont été insultés, frappés, assassinés par un attroupement armé, la propriété a été violée, une société populaire a été troublée et la représentation nationale outragée dans plusieurs de ses membres; il faut, dit-elle, que les audacieux infracteurs des lois soient punis; nous venons demander la prompte punition des attentats commis contre les personnes, les propriétés et les sociétés populaires, garanties par la constitution démocratique acceptée par le peuple français, et qu'il saura défendre contre ses

(49) P.-V., XLIX, 115.

(50) *Moniteur*, XXII, 486. *Bull.*, 24 brum. (suppl.), reproduction partielle.